

Taxe de séjour – Guide PayFip – présentation hébergeur

TAXE DE SÉJOUR | J'ENREGISTRE MES SÉJOURS | JE DÉCLARE | JE PAYE EN LIGNE | PRÉSENTATION

MES ACTIONS

REGISTRE DES SÉJOURS
1 registre ouvert | J'ENREGISTRE MES SÉJOURS
Dernier séjour saisi le 07/10/2021 pour *Meublé de la gare*

DÉCLARATIONS
2 déclarations manquantes | JE DÉCLARE
Dernière déclaration enregistrée : le 15/10/2021 pour *Meublé 2*

RÈGLEMENTS
4 règlements manquants de 802,00 € | JE PAYE EN LIGNE
Aucun paiement effectué

ACTUALITÉS

DOCUMENTS MIS À VOTRE DISPOSITION

Plusieurs documents sont à votre disposition dans votre rubrique « MES DOCUMENTS » :

Pour les hébergements au régime fiscal forfaitaire, consultez le "Guide de la télédéclaration de la DAUA"

Pour les hébergements au régime fiscal au réel, consultez :

- Les **affiches des tarifs** qui ont obligation d'être affiché dans l'hébergement
- "L'affiche des tarifs fixe"
- "L'affiche du tarif proportionnel"

Les **guides qui permettent de facturer** la taxe de séjour

- "Guide de la facturation au tarif fixe"
- "Guide de la facturation au tarif proportionnel"

Le **guide qui permet de télédéclarer** chaque mois : "Guide de la télédéclaration"

Vous disposez également de **tutoriels vidéo sur la télédéclaration au réel**, une fois que vous avez cliqué sur le bouton "JE DÉCLARE" depuis votre tableau de bord.

HÉBERGEMENTS ACTIFS

MEUBLÉ DE LA GARE | Meublé de tourisme ★★☆☆ (3 étoiles) | REEL | VOIR

Lorsqu'un hébergeur a un versement à effectuer, il apparait sur son tableau de bord

Taxe de séjour – Guide PayFip – présentation hébergeur

Je paye en ligne

> 4 RÈGLEMENTS MANQUANTS

Procédez au paiement des états récapitulatifs sélectionnés.

<input checked="" type="checkbox"/>	Hébergement	Référence	Période	Montant
<input checked="" type="checkbox"/>	MEUBLÉ DE LA GARE	TTE11845373290ERAP	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	478,00 €
<input checked="" type="checkbox"/>	MEUBLÉ DE LA GARE	TTE15043373290ERAP	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	54,00 €
<input checked="" type="checkbox"/>	MEUBLÉ DE LA GARE	TTE15044373290ERAP	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	54,00 €
<input checked="" type="checkbox"/>	MEUBLÉ DE LA GARE	TTE15045373290ERAP	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	216,00 €
MONTANT TOTAL À PAYER				802,00 €
				PAYER IMMÉDIATEMENT EN LIGNE

La liste des états récapitulatifs à payer s'affiche.
Par défaut, ils sont tous sélectionnés.

L'hébergeur peut cliquer sur le bouton « PAYER IMMÉDIATEMENT EN LIGNE » pour accéder à l'interface de paiement.

Taxe de séjour – Guide PayFip – présentation hébergeur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PayFip.gouv.fr
La solution de paiement de la Direction Générale des Finances Publiques.

PAY FIP

Attention il s'agit d'un paiement de test.
Aucun paiement ne sera réellement effectué.

Informations sur la dette

Référence de la dette : TTE11842359376ERAP
Montant : 108,00€
Adresse électronique : thom.perie@gmail.com

Choix du mode de paiement

Payer par prélèvement ← Pour poursuivre cette procédure, vous devez saisir vos identifiants impots.gouv

Payer par carte bancaire ←

Annuler

L'hébergeur est redirigé vers le site payfip.gouv.fr où il peut effectuer son reversement.

Soit par prélèvement bancaire

Soit par carte bancaire

Taxe de séjour – Guide PayFip – présentation hébergeur Par prélèvement bancaire

Confirmation de paiement

Paiement de tests

Votre ordre de paiement a bien été enregistré le JJ/MM/AAAA à HH:MM

au profit de : REGIE FICTIVE

Sous le numéro 112233445566-tip sur le compte bancaire FR76-XXXX-XXXX-XXXX-XXXX-077

(Etablissement teneur du compte : **BANQUE DE FRANCE – COMPTE DE TEST** et titulaire du compte : **Usager Fictif**) pour un montant de 300,00 €.

Le mandat qui autorise ce prélèvement porte la Référence Unique de Mandat (RUM) n°Pdeed6712c18d11e84f87658723f7a55d.

Vous serez prélevé sur votre compte 3 jours ouvrés à compter d'aujourd'hui soit le JJ/MM/AAAA.

Vous recevrez la notification de votre paiement par courriel à l'adresse : usager.fictif@taxedesejour.fr



Fermer

Cet écran est une simulation du parcours usager PayFIP



Détails du paiement

Collectivité	TEST REGIE SPL
Identifiant de la collectivité	228000001410001
Comptable	TEST TIPI REGIE SPL
Numéro de contrat	9876543014
Identifiant de la transaction	065067PAYFIP0000000030589510
Date	16 juil. 2021
Heure	15:52:29
Montant	108,00 EUR
Numéro d'autorisation	170551
Référence commande	TTE11842359376ERAP
Numéro de carte	5017#####02
N° Transaction CB	549378
Type	TRANSACTION DE PAIEMENT
Type de carte	VISA
Usage	DEBIT
E-mail	thom.perie@gmail.com

En cliquant sur « fermer », l'hébergeur revient sur la plateforme taxedesejour.fr

Taxe de séjour – Guide PayFip – présentation hébergeur Par carte bancaire

Informations de paiement

Votre paiement a été accepté.
Nous vous conseillons de conserver vos informations de paiement.

Impression PDF

Continuer

En cliquant sur « Continuer », l'hébergeur revient sur la plateforme taxedesejour.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	
Détails du paiement	
Collectivité	TEST REGIE SPL
Identifiant de la collectivité	228000001410001
Comptable	TEST TIPI REGIE SPL
Numéro de contrat	9876543014
Identifiant de la transaction	065067PAYFIP0000000030589510
Date	16 juil. 2021
Heure	15:52:29
Montant	108,00 EUR
Numéro d'autorisation	170551
Référence commande	TTE11842359376ERAP
Numéro de carte	5017#####02
N° Transaction CB	549378
Type	TRANSACTION DE PAIEMENT
Type de carte	VISA
Usage	DEBIT
E-mail	thom.perie@gmail.com

Taxe de séjour – Guide PayFip – présentation hébergeur

TABLEAU DE BORD
-> JE PAYER EN LIGNE

Je paye en ligne

> 1 RÈGLEMENT MANQUANT

Procédez au paiement des états récapitulatifs sélectionnés.

<input checked="" type="checkbox"/>	Hébergement	Référence	Période	Montant
<input checked="" type="checkbox"/>	MEUBLÉ DE LA GARE	TTE11845373290ERAP	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	478,00 €
MONTANT TOTAL À PAYER				478,00 €

PAYER IMMÉDIATEMENT EN LIGNE

LOGO DE VOTRE COLLECTIVITÉ
PLATEFORME DÉMO

- TABLEAU DE BORD
- MES HÉBERGEMENTS
- MES DÉCLARATIONS
- MES RÈGLEMENTS**
- MES ÉTATS RÉCAPITULATIFS
- MES DEMANDES
- MES DOCUMENTS
- MON SIMULATEUR
- PORTAIL D'INFORMATIONS

Les états récapitulatifs ne sont plus à payer et on retrouve les versements effectués dans le menu « MES REGLEMENTS »

Mes règlements

> LISTE DES RÈGLEMENTS

Num. Quittance	Date	Montant	Reçu
23000007	19 décembre 2022	108,00€	
23000006	19 décembre 2022	216,00€	